n°. IX.

Notice des travaux fournis a l'Académie de Chirurgie;

Par Mr. Michaud, membre de laditte Académie.

A Messieurs de l'Académie de Chirurgie,

Messieurs

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ACADÉMIE ROYALE DE

L'Académie par son arrêté du cinq du present, ayant invité les académiciens libres, a lui faire part des divers travaux qu'ils lui ont fournis jusqu'a ce jour. Pour repondre a cet invitation, j'ay l'honneur de lui presenter la notice suivante.

1°. En 1777. J'ay adressé a l'académie une observation sur un abcès considérable au Scrotum compliqué d'ulcération au testicule gauche, et gueri sans avoir eu recours a l'operation de la castration. L'académie a paru satisfaite de la conduite que j'ay tenu dans cette occasion, et a bien voulu m'accorder ses suffrages.

2°. En 1778. J'ay donné un memoire sur les dépots laiteux, et les abcès qui ont leur siege aux environs de l'anus. Ce memoire a été couronné par l'académie en 1779.

3°. En 1780. J'ay lu a l'académie un memoire contenant plusieurs observations; 1°. sur une playe d'arme a feu. 2°. sur plusieurs playes contuses. 3°. enfin sur une expectoration qui parroissoit vasculo-membraneuse. L'académie en fit alors, une mention honnorable avec promesse de l'inserer a la suite de ses recueils.

4°. En 1781. J'ay exposé aux yeux de l'académie une pièce anatomique, representant une fracture du col du femur, et une

ARC 8
d. 20
n° 5
MICHAUD

pierre trouvée dans la vessie du même Sujet. J'ay laissé ces deux pieces pour être deposées dans le Cabinet de l'Academie, d'après la demande qui m'en a été faite par M.r le premier Chirurgien du Roy (M.r Andouillé) et par feu M.r Louis, Secretaire perpetuel. J'ay lû en même tems un memoire contenant plusieurs observations. 1°. Sur des palpitations produites par un anevrisme de l'aorte. 2°. Sur une dysurie calculeuse et periodique. 3°. Sur une fracture du col du femur.

Je crois devoir faire observer a l'academie que M.r Desault, a été nommé commissaire, pour faire le rapport de ce memoire, et que depuis onze ans qu'il en est chargé, il n'en a encore rien fait, quelques demarches que j'aye fait ou fait faire a ce Sujet. Il garda mon memoire, et ma piece anatomique lui Sert pour ses demonstrations particulieres. On conçoit qu'une telle conduite n'est pas faite pour encourager.

Je prie donc l'academie, de vouloir bien inviter M.r Desault, a faire son rapport incessamment, et de remettre ma piece anatomique au lieu de sa destination, si elle en est jugée digne; Où dans le cas contraire de me remettre l'un et l'autre. Car c'est ma proprieté que je reclame, et M.r Desault, n'a pas le droit de s'en emparer sans mon consentement.

5.° En 1783. J'ay présenté a l'academie un jeune homme que j'ay gueri d'une playe considerable a la partie anterieure du col, avec lesion et deperdition de Substance de la trachée artere.

Je dois dire a ce Sujet que, lorsque je rendis compte a l'academie du traitement de cette énorme playe, plusieurs membre de cette compagnie

paruerent avoir des doutes sur la vérité des faits que je venois d'annoncer, et pour les vérifier, mon malade fut admis à notre hospice. Feu Mr. Lhéritier y faisoit le service alors. Il incisa dans toute son étendue, et en presence de plusieurs de nos confreres, la cicatrice que j'avois obtenue, ce qui fit une playe semblable a celle que j'avois guerie précédemment. On reconnut alors la verité des faits que j'avois annoncés et on me rendit la justice qui m'étoit due. Mr. Lhéritier, a rendu compte de ces faits a la seance publique de de l'academie, de l'année 1784. On ~~[illegible]~~ peut consulter son memoire a ce sujet. On y verra qu'il a obtenu une cicatrice semblable a la première, &c.

Je reclame la priorité pour cette observation, et je prie l'académie de vouloir bien ordonner que le memoire de Mr. Lhéritier me soit communiqué, afin que je revendique ce qui est a moi, ~~m'appartient~~ et que je laisse a Mr. Lhéritier ce qui lui appartient.

6°. Depuis que j'ay l'honneur d'être membre de l'academie, j'ay fait les rapports de plusieurs memoires, dont elle m'a chargé.

7°. Le mois dernier j'ay communiqué a l'academie, une observation sur un spasme universel survenu en suites de couches et accompagné d'accidens graves.

8°. Enfin, je dois dire aussi que l'académie a daigné m'adjuger un prix en 1779. et m'accorder des lettres de Correspondant en 1783./

A Paris ce 19. Juillet 1792. Michaud

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE